



communiqué

N°: 187
No.:

Le 30 septembre 1987

GRÈVE DES POSTES - MESURES PRÉVENTIVES

Le ministère des Affaires extérieures désire aviser le public qu'en raison de l'interruption des services postaux et de l'incertitude quant à la date de leur reprise, il devrait faire demande en personne à l'un des 18 bureaux régionaux des passeports à travers le pays ou à l'un des deux bureaux centraux à Hull et à Ottawa pour obtenir un passeport. Les bureaux régionaux sont situés à St-John's, Fredericton, Halifax, Québec, Montréal, Saint-Laurent, Toronto, Scarborough, North York, Hamilton, London, Windsor, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver et Victoria. Tous les bureaux peuvent offrir un service personnel rapide et sûr.

Le Ministère n'est pas sans savoir qu'un certain nombre de demandes de passeports postées dans divers endroits au Canada de même que des passeports déjà expédiés aux requérants seront retenus dans divers bureaux de poste à travers le pays. Ceux et celles qui croient que leurs demandes ou leurs passeports sont ainsi retenus et qui doivent partir d'urgence en voyage à l'étranger sont priés de communiquer avec le Bureau des passeports à Hull (numéros de tél.: communications locales 994-3500; communications interurbaines (aucun frais) 1-800-567-9615) pour prendre d'autres arrangements.

Les requérants dont le départ n'est pas imminent sont priés d'attendre la reprise du service postal normal afin de permettre au Bureau des passeports de s'occuper des cas urgents.